

Vivre et travailler

au Luxembourg



CHAMBRE DE
COMMERCE
LUXEMBOURG

Votre partenaire pour la réussite



LE GRAND-DUCHE
AU CARREFOUR D

CONTEXTE SOCIO-ÉCONOM

S'INSTALLER AU LUXEMBO

ET FORMATION AU LUXEMBO

MATERNITÉ



ET P.

VIVRE

ÉTAT DE LUXEMBOURG
EN EUROPE UN
CADRE FAVORABLE

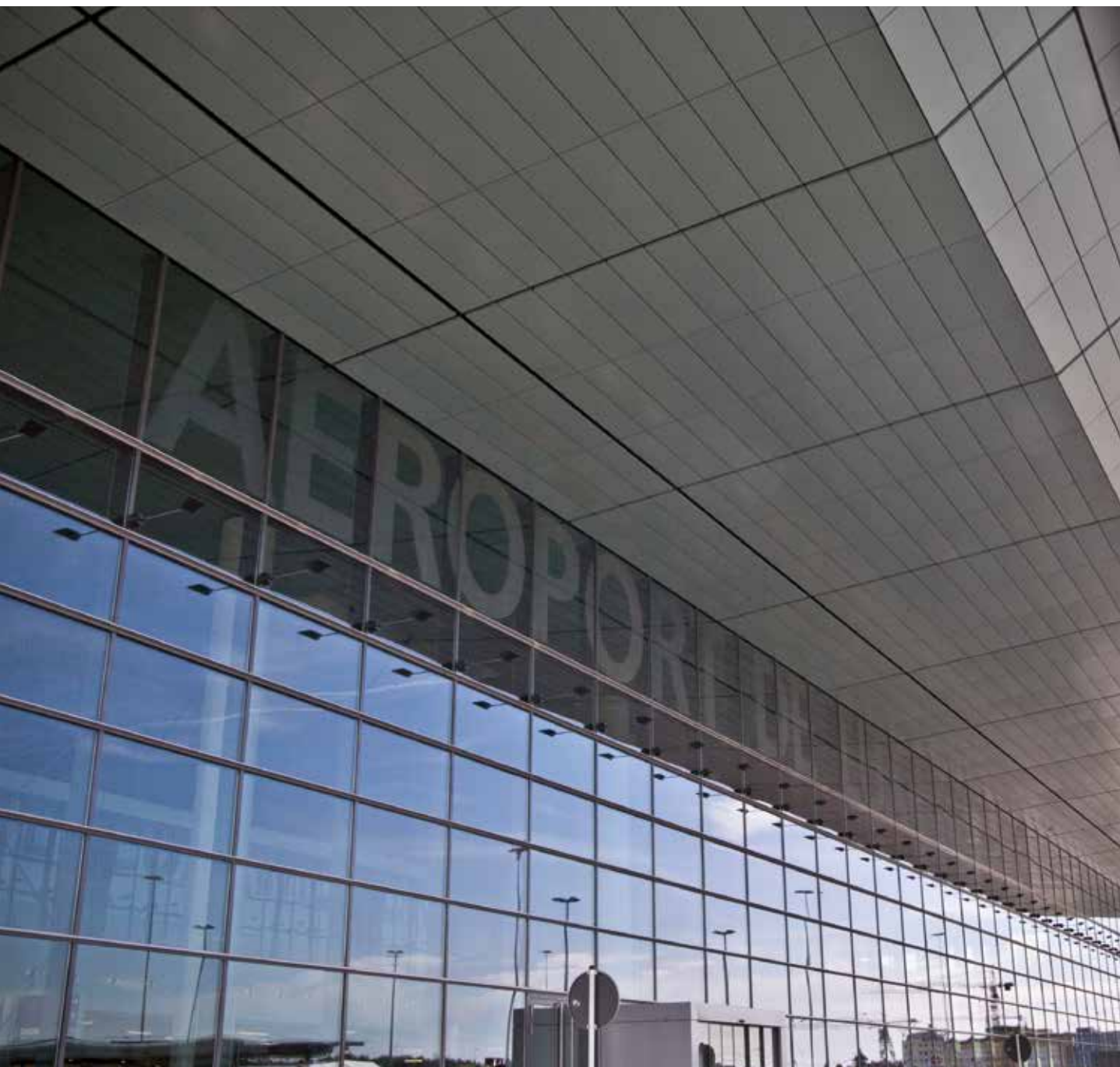


LUXEMBOURG
LUXEMBOURG
POLITIQUE ENFANCE



ÉDUCATION
SANTÉ,
ART DE

LE GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG *AU CARREFOUR DE L'EUROPE*



L'une des principales caractéristiques du Grand-Duché de Luxembourg est sa situation géographique : situé entre la France, la Belgique et l'Allemagne, le Luxembourg occupe une position centrale en Europe occidentale, à proximité de nombreuses métropoles. Londres, Paris, Bruxelles, Amsterdam, Zürich et Berlin se trouvent à une heure d'avion.

L'aéroport de Luxembourg (Findel), situé à 15 minutes du centre-ville de Luxembourg, permet de se rendre très rapidement vers plus de 75 destinations. Plusieurs vols quotidiens relient Luxembourg à Londres, Francfort et Paris, assurant une connexion aisée et rapide avec les centres économiques les plus importants d'Europe.

Les infrastructures routières et ferroviaires sont excellentes. Le réseau de chemin de fer national est très performant et assure une parfaite interconnexion avec les grands axes européens. Il permet des déplacements aisés vers Paris, Francfort ou Bruxelles. Grâce à la Ligne Grande Vitesse Est européenne, Luxembourg n'est qu'à 2h10 de Paris.

Luxembourg est l'une des capitales de l'Union européenne. Une quinzaine d'institutions européennes de tout premier ordre y ont leur siège, dont la Cour des comptes européenne, la Banque européenne d'investissement (BEI) et le Fonds européen d'investissement (FEI), le Secrétariat général du Parlement européen, différents services de la Commission européenne, la Cour de justice de l'Union européenne et le Tribunal de première instance, l'Office statistique de l'Union européenne (Eurostat), l'Office des publications officielles des Communautés européennes, le Centre de Traduction des organes de l'Union européenne et la Cour de l'Association européenne de libre-échange.



L'aéroport de Luxembourg accueille plus de 3,5 millions de passagers par an.

UN CONTEXTE *SOCIO-ÉCONOMIQUE* *FAVORABLE*



Monarchie constitutionnelle dont l'économie est particulièrement ouverte, le Luxembourg allie une grande stabilité sociale et politique à un taux de chômage relativement bas, une main-d'œuvre multiculturelle et une forte volonté gouvernementale de diversifier les activités, qui se manifeste notamment à travers un soutien actif à la recherche et une politique incitative à destination des investisseurs et créateurs d'entreprise.

Un pays où se côtoient plus de 170 nationalités

L'une des particularités remarquables du Luxembourg est la diversité d'origines de sa population.

Près de 48% de la population résidente du Grand-Duché est étrangère, soit 281.500 personnes sur une population totale de 590.700 habitants (STATEC, estimation au 1^{er} janvier 2017). Dans la capitale, le pourcentage de résidents étrangers atteint 70%.

Les communautés étrangères les plus fortement représentées au Luxembourg sont (en nombre d'habitants) :

| | |
|-----------|--------|
| Portugais | 96.800 |
| Français | 44.300 |
| Italiens | 21.300 |
| Belges | 20.000 |
| Allemands | 13.100 |

Malgré la très forte proportion d'étrangers résidents, le Grand-Duché ne connaît pas de tensions interculturelles. C'est l'une des caractéristiques essentielles du modèle d'intégration luxembourgeois.

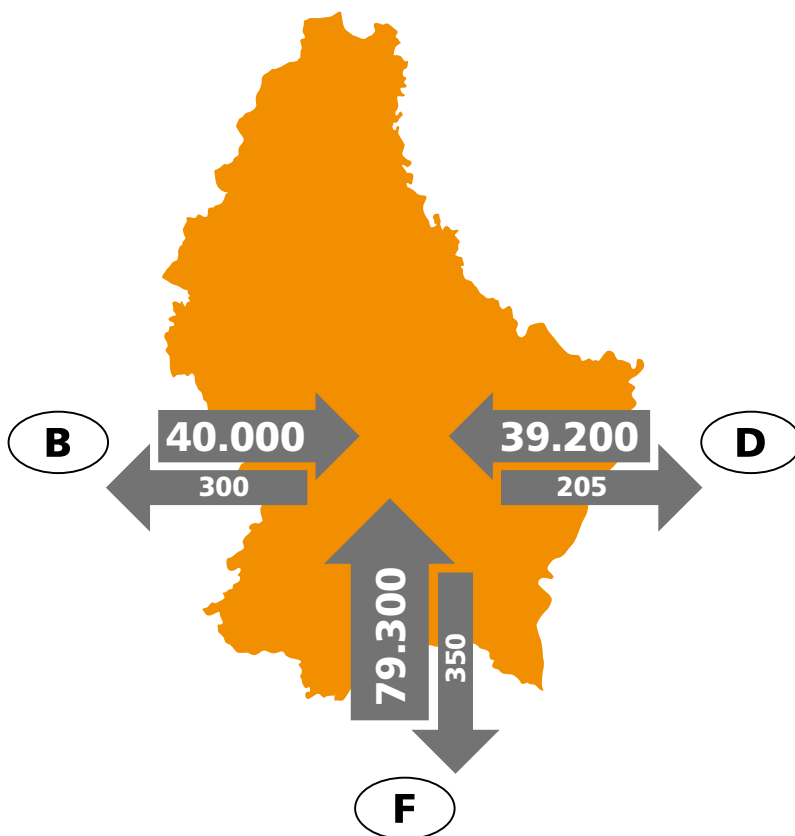


House of Startups- Luxembourg-Gare

Le Technoport (Esch-sur-Alzette) rassemble un incubateur de startups technologiques, un espace de co-working et un laboratoire de fabrication de prototypes.

Un pays largement ouvert sur l'étranger

La situation démographique particulière du Grand-Duché de Luxembourg ainsi que sa position géographique, ont des répercussions importantes sur le marché du travail. La main-d'œuvre étrangère, qui constitue 70% de l'emploi intérieur du Luxembourg, est issue pour partie de l'immigration (résidents étrangers), renforcée par une forte proportion de travailleurs frontaliers (45%) qui transitent chaque jour de leur pays de résidence vers le Grand-Duché (Chiffres 2016, STATEC).



Flux quotidiens des travailleurs transfrontaliers (Source : Statistiques en bref, Grande-Région, décembre 2016)

L'économie luxembourgeoise, comme celle d'autres petits États dans le monde, est largement tournée vers l'extérieur. L'*Open Market Index* 2017, publié par l'ICC (*International Chamber of Commerce*), place le Luxembourg au 3^{ème} rang sur 75 pays, derrière Singapour et Hong Kong. Les 3 pays décrochent la notation «excellente». Les critères pris en compte par cet indicateur sont : l'ouverture au commerce international, les politiques de commerce extérieur, le niveau des investissements étrangers et la facilité à faire des démarches d'import-export.

Le Luxembourg exporte plus de 2/3 de sa production de biens et services. Le Grand-Duché, grâce à une politique incitative, attire également de nombreux investissements étrangers : d'importants groupes industriels et commerciaux y implantent leur centre de production et/ou leur centre de distribution.



*Usine ArcelorMittal de
Belval - Esch sur Alzette*

Un appareil de production performant et diversifié

Le Luxembourg est un pays à forte tradition industrielle comme en témoigne la présence des sièges sociaux de grands groupes internationaux. L'industrie est diversifiée sur le sol grand-ducal (sidérurgie et traitement des métaux, industrie chimique, des matériaux et des plastiques, ou encore industrie électrique et électronique...) et pèse pour environ 7% du PIB et 9% de l'emploi national.

La structure économique luxembourgeoise est largement dominée par le secteur des services (87% du PIB, 85% des exportations et 80% de l'emploi), lui-même tiré par le développement de la place financière qui joue un rôle important dans ce domaine. En effet, avec 139 établissements bancaires (Source : CSSF), le Luxembourg se situe au 14^{ème} rang des places financières internationales les plus importantes (source : Global Financial Centres Index de septembre 2017), il occupe le 2^{ème} rang mondial dans le domaine des fonds d'investissement, derrière les États-Unis, et il se place en tête de la zone euro en termes d'activités de services « *private banking* ». Le Luxembourg poursuit une politique de diversification continue de son secteur financier afin que ce dernier s'adapte constamment aux évolutions de la demande, en développant notamment des offres en finance islamique, microfinance ou encore philanthropie et au niveau des investissements socialement responsables.

Conscient des risques liés à une structure de l'économie trop monolithique, les pouvoirs publics luxembourgeois ont adopté une stratégie de multi-spécialisation. Certains secteurs de l'économie tertiaire sont ainsi en pleine expansion. C'est le cas de la logistique (développement de cargo opérateurs, de firmes de manutention, de fournisseurs de services logistiques...), un secteur qui occupe désormais 12.500 personnes dans 720 entreprises (Source : STATEC). Ce secteur innove avec des propositions en « *urban logistics* », en logistique « verte » ou à haute valeur ajoutée. Le secteur des médias, des technologies de l'information et de la communication (SES, RTL Group, Microsoft, Siemens, Skype, iTunes, Amazon,...), celui des nouvelles technologies de la santé (stockage et analyse d'échantillons biomédicaux, médecine moléculaire) ainsi que des éco-technologies (construction, énergies renouvelables, gestion des déchets, électromobilité) sont d'autres voies de diversification de l'économie luxembourgeoise. Pour accompagner cette diversification, le Luxembourg investit massivement dans la recherche et le développement et dans la promotion de l'innovation, comme en attestent le développement de l'Université du Luxembourg et des centres de recherche publics (Luxembourg Institute of Science and Technology, Luxembourg Institute of Health, Luxembourg Institute of Socio-Economic Research).

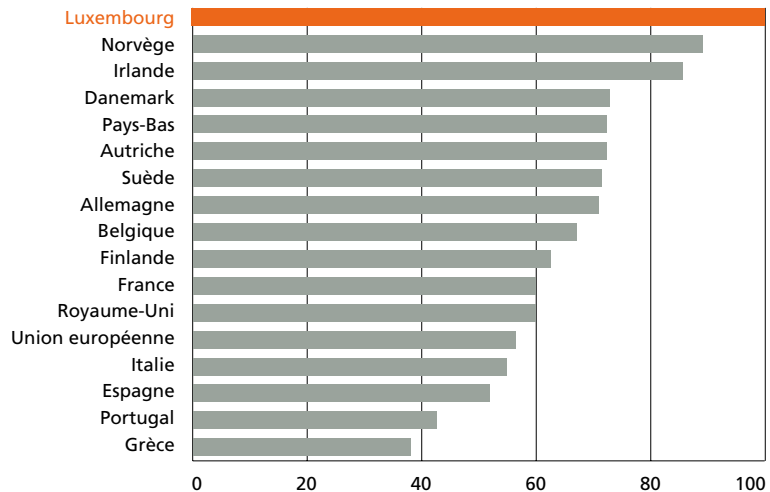
Un niveau de vie parmi les plus élevés au monde

Alors que le niveau des prix est relativement semblable à celui des pays limitrophes (France, Allemagne, Belgique), le revenu par habitant est beaucoup plus élevé sur le sol grand-ducal. Par conséquent, le pouvoir d'achat par habitant au Luxembourg est l'un des plus élevés au monde.

Revenu national brut par habitant en parité de pouvoir d'achat en 2016

(Luxembourg = base 100)

(Source : Base de données macroéconomiques AMECO - Commission Européenne)



Par ailleurs, la qualité de vie au Grand-Duché de Luxembourg est l'une des meilleures d'Europe et se situe parmi les plus élevées de l'ensemble des pays développés. L'étude « *Quality of living survey 2017* », menée par Mercer Consulting et portant sur 231 villes du monde, classe la ville de Luxembourg à la 21^{ème} place.

Cette même étude souligne le niveau particulièrement faible de criminalité au Grand-Duché, qui fait de la ville de Luxembourg l'une des villes les plus sûres au monde.



Siège européen d'Amazon, Luxembourg-Clausen



Parc de la ville de Luxembourg



1535°, lieu dédié aux métiers créatifs, Differdange



*European Convention Center,
Luxembourg-Kirchberg*

Une grande stabilité sociale et politique

La quasi absence de grèves au Luxembourg s'explique par le recours généralisé à un mécanisme efficace de médiation entre les représentants du patronat, les organisations représentatives des salariés et le gouvernement, institutionnalisé sous l'appellation « Tripartite ». Les réunions tripartites regroupent des représentants des trois groupes et les parties prenantes s'efforcent, en cas de litige ou lors de problèmes économiques conjoncturels ou structurels, de trouver un accord sur toutes les questions concernant les relations de travail et les garanties sociales.

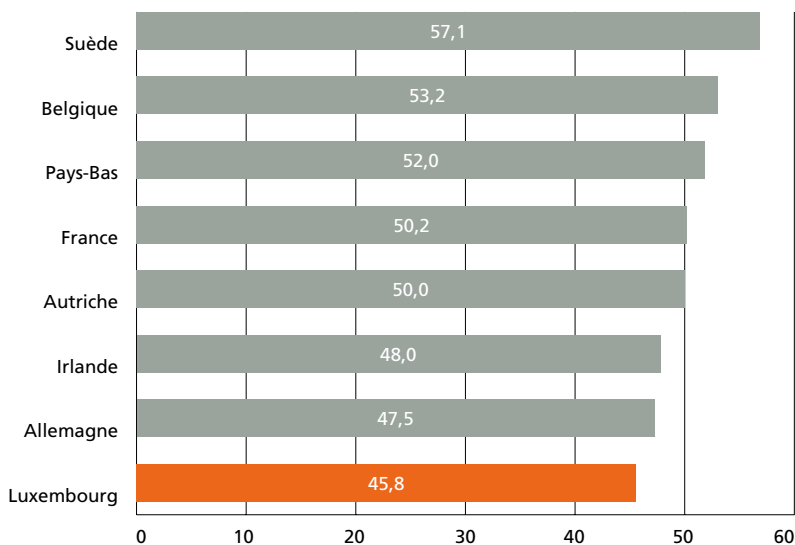
Au niveau national, le système politique fait preuve d'une grande stabilité. La vie politique luxembourgeoise est traditionnellement dominée par trois grandes formations : le Parti chrétien social (CSV), le Parti démocratique (DP), et le Parti ouvrier socialiste luxembourgeois (LSAP). Issu d'élections législatives anticipées, organisées en octobre 2013, le gouvernement actuel compte des ministres issus de 3 courants politiques : DP, LSAP et Déi gréng (le Parti vert).

Au niveau international, le Luxembourg joue, et a toujours joué, un rôle important au niveau de la construction européenne. Jean-Claude Juncker, Premier ministre du Luxembourg de 1995 à 2013, a notamment présidé l'Eurogroupe de 2005 à 2013 et est devenu, en novembre 2014, le troisième président luxembourgeois de la Commission Européenne. Avant lui, deux autres anciens Premiers ministres luxembourgeois, Gaston Thorn (1981-1985) et Jacques Santer (1995-1999), avaient déjà présidé la Commission européenne.

Une fiscalité qui se fixe 3 objectifs : équité, durabilité et compétitivité

Fiscalité des personnes : Le taux de l'impôt sur le revenu des personnes physiques est l'un des plus bas d'Europe, en particulier pour les couples. L'impôt sur le revenu repose sur 23 tranches progressives, avec un taux d'imposition marginal maximal de 42 % depuis le 1^{er} janvier 2017 (45,78 % après intégration de l'impôt de solidarité « Fonds pour l'emploi », qui atteint 9 % au-delà d'un certain seuil de revenus). Le poids de la fiscalité luxembourgeoise varie en fonction du revenu et de la composition du ménage. Selon l'OCDE, un couple marié comptant deux enfants et deux salaires (100 et 67 % du salaire moyen, respectivement) se verra imposer une charge globale – y compris les cotisations sociales – de 26 % (et moins encore après la réforme fiscale), contre 36 % pour la moyenne de l'Union européenne.

L'impôt foncier est également l'un des plus bas d'Europe. Selon la Commission européenne, les impôts récurrents sur le patrimoine immobilier se montaient en 2014 à 0,1 % du PIB au Luxembourg, contre 1,4 % pour la zone euro.



*Taux d'imposition maximal
des revenus des personnes physiques
(en 2017)*

(Source : Commission Européenne)

Fiscalité des entreprises : Le taux global standard d'imposition des sociétés est passé, début 2018, de 29,22% à 26,01%, à la faveur d'une réforme fiscale. Ce taux correspond à plusieurs éléments : un « Impôt sur le revenu des collectivités » (IRC), majoré d'un impôt de solidarité alimentant le Fonds pour l'emploi, auquel s'ajoute l'impôt commercial communal - fixé par chaque commune.

Avec 139 établissements bancaires (ici la Banque de Luxembourg), le Luxembourg se situe au 14^e rang des places financières internationales les plus importantes.



TVA

Le taux normal de TVA est de 17 % depuis le 1^{er} janvier 2015. Il est le plus faible de l'Union européenne (18 % à Malte, 19 % à Chypre, en Roumanie et en Allemagne). Sont en outre appliqués un taux intermédiaire de 14 % (sur les frais de garde et de gestion de titres notamment), un taux réduit de 8 % (sur certaines fournitures d'énergie notamment) et un taux dit « super-réduit » de 3 % (sur la plupart des produits alimentaires et sur la restauration, les livres, les médicaments...pour n'en citer que quelques-uns). En outre, un taux de TVA « logement » de 3 % est appliqué lors de l'acquisition de la résidence principale et de travaux de rénovation.

Les droits d'accise et assimilés sont également favorables en comparaison internationale.

Informations en matière fiscale

Administration des Contributions Directes

45, boulevard Roosevelt
L-2982 Luxembourg
Tél. : (+352) 40 800-1
www.impotsdirects.public.lu

Administration des Douanes et Accises

22, rue de Bitbourg
L-1273 Luxembourg
Tél. : (+352) 28 18 28 18
E-mail : douanes@do.etat.lu
www.do.etat.lu

Administration de l'Enregistrement et des Domaines

1-3 avenue Guillaume
L-2010 Luxembourg
Tél. : (+352) 247 80 800
E-mail : info@aed.public.lu
www.aed.public.lu

S'INSTALLER AU LUXEMBOURG



Ascenseur panoramique, Luxembourg-Pfaffenthal

Le Luxembourg est un pays de petite taille. On y entre aisément en contact avec les autorités. Les démarches s'en trouvent grandement facilitées, notamment pour l'obtention de documents administratifs. En outre, par volonté de simplification administrative, le Luxembourg a créé un guichet unique virtuel (www.guichet.lu) où il est possible de consulter de nombreuses informations et d'effectuer l'essentiel des démarches.

Déclarer son arrivée

Toute personne, quelle que soit sa nationalité, qui établit sa résidence habituelle sur le territoire d'une commune luxembourgeoise doit, dès son arrivée, déclarer sa présence auprès du bureau de la population de l'administration communale de son lieu de résidence.

Pour la ville de Luxembourg

Bierger-Center (Centre d'accueil des citoyens)

ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 17h
44 place Guillaume II / 2, rue Notre-Dame
L-2090 Luxembourg
Tél.: (+352) 4796 2200
E-mail: bierger-center@vdl.lu



Bierger-Center, Luxembourg-ville

Conditions d'entrée et de séjour sur le territoire luxembourgeois Les démarches liées à l'entrée et au séjour varient selon le pays d'origine de la personne souhaitant s'établir au Luxembourg.

Les ressortissants des pays de l'Union européenne ou d'un pays assimilé (Islande, Liechtenstein, Norvège et Suisse) bénéficient de dispositions extrêmement simplifiées en matière de séjour, en vertu du principe de libre circulation qui leur donne le droit de travailler et de vivre dans le pays de leur choix au sein de l'Union européenne. Pour les séjours jusqu'à trois mois, aucune démarche n'est nécessaire ; il suffit d'être muni d'un document d'identité valide (passeport ou carte d'identité). Pour les séjours plus longs, il convient de demander une attestation d'enregistrement auprès de la commune du lieu de résidence, au plus tard 3 mois après l'arrivée.

Les personnes provenant de pays tiers font l'objet de dispositions plus restrictives. Pour les séjours jusqu'à trois mois, le ressortissant d'un pays tiers doit, s'il est soumis à l'obligation de visa, disposer d'un visa, puis, après son entrée, effectuer une déclaration d'arrivée auprès de la commune où il entend séjourner ou remplir une fiche d'hébergement, dans le cas d'un hébergement à l'hôtel, en chambre d'hôtes.... Si le séjour est prévu pour une durée plus longue, la personne doit introduire une demande d'autorisation de séjour, avant l'entrée sur le territoire, auprès du ministère des Affaires étrangères et européennes. L'autorisation de séjour peut être sollicitée à titre de travailleur salarié, travailleur indépendant, sportif, étudiant, élève, stagiaire, volontaire, jeune au pair, chercheur, membre de famille ou pour des raisons d'ordre privé.



*Ministère des Affaires étrangères et européennes -
Direction de l'immigration, Luxembourg-Merl*

Obtenir une autorisation de travail

Les ressortissants des pays de l'Union européenne n'ont pas besoin d'autorisation de travail.

Pour **les personnes provenant de pays tiers**, en règle générale, l'autorisation de séjour pour travailleur salarié vaut autorisation de travail. Il existe cependant quelques exceptions à cette règle, notamment pour les ressortissants de pays tiers possédant une autorisation de séjour dans un autre pays membre de l'union européenne et désirant exercer une activité professionnelle au Luxembourg (frontaliers) ou les ressortissants de pays tiers qui souhaitent exercer une activité rémunérée pendant un séjour inférieur à trois mois. Les personnes concernées devront obtenir une autorisation de travail et devront se renseigner auprès du ministère des Affaires étrangères et européennes – Direction de l'immigration.

L'employeur désireux d'embaucher un salarié issu d'un pays tiers, doit également respecter une procédure précise. Il doit au préalable déclarer le poste vacant auprès de l'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM). Si, dans un délai de 3 semaines, celui-ci ne se voit pas proposer de candidat qui convienne sur le marché du travail local, il peut demander au directeur de l'ADEM un certificat lui permettant de conclure un contrat de travail avec une personne de son choix et notamment avec un ressortissant d'un pays tiers.

Pour en savoir plus

Ministère des Affaires étrangères et européennes Direction de l'immigration

26, route d'Arlon
L-2017 Luxembourg
Tél.: (+352) 247 84 040
E-mail: immigration.public@mae.etat.lu
www.gouvernement.lu/maee

Le guide administratif de l'État luxembourgeois

www.guichet.public.lu

Trouver un logement

Le marché luxembourgeois de l'immobilier est assez tendu du fait d'une demande de logements toujours croissante et d'un rythme de construction qui ne couvre pas les besoins. Il est donc recommandé de se préoccuper de son logement bien en amont du projet de relocation au Luxembourg. Pour cela plusieurs sources d'information existent.

Le portail Observatoire de l'habitat (www.observatoire.liser.lu) fournit des informations sur les prix de l'immobilier en fonction de la localisation et des surfaces, qu'il s'agisse de location ou d'acquisition. En effet, l'achat peut constituer une option sur un marché où les investissements immobiliers se rentabilisent rapidement.

Pour trouver un bien il existe plusieurs sites internet (www.athome.lu, www.immotop.lu, www.habiter.lu, www.immostar.lu), de nombreuses agences immobilières ou des agences de relocation.

Pour tout renseignement concernant les démarches en vue d'une location ou d'une acquisition, se référer au Guide virtuel de l'administration luxembourgeoise www.guichet.public.lu, onglet « citoyens », rubrique « logement ».

Agences de relocation

Les agences de relocation offrent conseil et assistance personnalisés pour aider les expatriés à s'installer. Composées d'équipes multilingues, elles apportent une aide logistique et proposent un accompagnement dans les démarches, facilitant ainsi l'installation et l'intégration des étrangers au Grand-Duché de Luxembourg.

Ces services s'adressent aussi bien aux personnes privées, qu'aux entreprises.



Quartier Grünewald, Luxembourg-Kirchberg



Liste de quelques agences de relocation présentes au Luxembourg (non exhaustive):

1st address Relocation

135 avenue du X septembre
 L-2551 Luxembourg
 Tél.: (+352) 621 320 645
 E-mail: info@1staddress.lu
www.1staddress.lu

Management Mobility Consulting

31, rue d'Oradour
 L-2266 Luxembourg
 Tél.: (+352) 28 77 28 70
 E-mail: info@relocation-luxembourg.com
www.relocation-luxembourg.com

AB-LUX Relocation services Luxembourg

17, rue Saint Ulric
 L-2651 Luxembourg
 Tél.: (+352) 26 18 76 46
 E-mail: info@ab-lux.com
www.ab-lux.com

Santa Fe Relocation Services

17, rue Louis Ackermann
 L-1899 Kockelscheur
 Tél.: (+352) 48 44 22
 E-mail: luxembourg@santaferelo.com
www.santaferelo.com

European Relocation Services

87, rue de Luxembourg
 L-8077 Bertrange
 Tél.: (+352) 26 64 99 22
 E-mail: info@erslux.lu
www.erslux.lu

Team Relocations

32, rue Jos Kieffer
 L-4176 Esch-sur-Alzette
 Tél.: (+352) 44 22 52
 E-mail: lu@teamrelocations.com
www.teamrelocations.com

Immatriculer un véhicule

En s'installant au Luxembourg, une personne désireuse d'importer son véhicule devra faire immatriculer celui-ci auprès de la Société Nationale de Circulation Automobile (SNCA) dès que possible et au plus tard 6 mois après son arrivée (date de déclaration d'arrivée auprès de la commune).

Lorsqu'un véhicule immatriculé dans un autre État membre de l'Espace économique européen est présenté au Luxembourg en vue d'un changement d'immatriculation, le certificat de contrôle technique du véhicule délivré par les autorités compétentes de cet autre État reste valable sans qu'il soit reconnu à ce certificat une durée de validité dépassant celle prévue par la législation luxembourgeoise.

Avant la constitution du dossier administratif pour l'immatriculation, il y a lieu de demander un numéro d'immatriculation (www.guichet.public.lu/citoyens/fr/transports-mobilite/transports-individuels/achat-importation-vehicule-etranger/vehicule-demenagement-transfrontalier ou site Internet de la SNCA: www.snca.lu).

Documents à présenter pour l'immatriculation d'un véhicule d'occasion en provenance d'un pays de l'Union européenne:

- une demande de transaction automobile (formulaire téléchargeable sur www.snca.lu);
- un timbre «Droit de Chancellerie» d'une valeur de 50 € (en vente aux guichets de la SNCA ou auprès de l'Administration de l'enregistrement et des domaines);
- un document facture (correspondant à une preuve de propriété);
- une attestation d'assurance valable (preuve d'assurance responsabilité civile), établie par une compagnie d'assurances agréée au Luxembourg;
- un document douanier (correspondant à une preuve de dédouanement);
- un document d'immatriculation en dehors du Luxembourg.

En principe, tous les documents susmentionnés doivent être des originaux; pour certains documents, une copie certifiée conforme est également acceptée.

La demande est à introduire auprès de la Société Nationale de Circulation Automobile (SNCA)

11, route de Luxembourg
L-5230 Sandweiler
Tél: +352 26 62 64 00 (renseignements immatriculations)
E mail: info@snca.lu
www.snca.lu

Trouver un emploi

Le marché luxembourgeois du travail se caractérise par une dynamique très internationale et multiculturelle qui donne sa chance à tout le monde.

Le quotidien *Luxemburger Wort* publie des annonces d'emploi, chaque semaine le samedi. Pour une veille électronique, il existe de nombreux sites internet, parmi lesquels jobs.lu, jobfinder.lu, monster.lu, paperjam.jobs ... et le site dédié à l'emploi dans la grande région moovijob.com.

Chaque année, Moovijob organise également plusieurs événements :

- Le Moovijob Tour (mars), salon dédié à l'emploi, aux formations et aux carrières,
- Unicarriers.lu (septembre), salon de recrutement pour jeunes diplômés,
- Plug and work (novembre), soirée de networking et de recrutement pour profils IT et Finance.

Pour en savoir plus

Agence pour le Développement de l'emploi (ADEM)

10, rue Bender
L-1229 Luxembourg
Contact pour les demandeurs d'emploi : 247 88 888
E-mail: info@adem.etat.lu
www.adem.public.lu

Créer une entreprise

Les moyens mis en œuvre par la Chambre de Commerce pour promouvoir la création d'entreprises sont très variés: campagnes de sensibilisation (manifestations, publications, interventions auprès des médias), soutien actif aux porteurs de projets de création/reprise d'entreprise, concertation aux niveaux national, régional et international avec d'autres organisations poursuivant des objectifs similaires, etc.

House of Entrepreneurship, one-stop shop

Afin de mieux servir sa clientèle, la Chambre de Commerce a mis en place un guichet unique physique, la House of Entrepreneurship. Celle-ci fonctionne comme une plateforme qui fédère l'ensemble des parties prenantes intervenant dans la chaîne de valeur de la création d'entreprises au Luxembourg, et est par conséquent en mesure de proposer une gamme de services très étendue couvrant notamment :

- La concrétisation d'un projet de création / reprise d'entreprise,
- La gestion de la croissance de l'entreprise,
- L'exportation,
- La transition digitale,
- La création d'un réseau de contacts sociaux et professionnels.



*House of Entrepreneurship,
Luxembourg-Kirchberg*

House of Startups

Initiée par la Chambre de Commerce, la House of Startups, ouverte début 2018, a la capacité d'accueillir entre 150 et 200 startups innovantes, sur près de 6.000 m². Cette nouvelle structure de soutien aux startups abrite cinq entités :

- Le Luxembourg-City Incubator, une initiative de la Chambre de Commerce et de la Ville de Luxembourg qui offre un soutien aux startups émanant de secteurs tels que les industries créatives ou encore l'entrepreneuriat social ou féminin. Il accompagne les startups en leur offrant, dans leur phase de démarrage, un appui en termes d'hébergement, de conseil et de formation ;
- nyuko a.s.b.l. qui fournit aux porteurs de projets des services d'accélérateur et d'encadrement ;
- La Luxembourg House of Financial Technologies (LHoFT) qui offre des services d'accueil et d'accompagnement aux sociétés issues du secteur FinTech. Elle mène aussi des actions de sensibilisation à l'utilisation des nouvelles technologies au sein du secteur financier luxembourgeois ;
- Hub@Luxembourg : accélérateur pour startups innovantes ayant un fort potentiel de croissance internationale ;
- International Climate Finance Accelerator Luxembourg (ICFA) : initiative créée conjointement par le Ministère des Finances, le Ministère du Développement Durable et des Infrastructures et 9 partenaires privés.

Investir au Luxembourg

Sur initiative du ministère de l'Économie, de la Chambre de Commerce et de l'agence nationale Luxinnovation, la House of Entrepreneurship met en œuvre une structure dénommée « Investor Care Platform » à destination des investisseurs étrangers désireux de découvrir le Luxembourg. Cette structure les accueille, les accompagne lors de leurs visites au Luxembourg et leur présente, selon un programme sur mesure, les spécificités et le potentiel d'affaires du pays et de son économie.

Pour en savoir plus

Chambre de Commerce

7, rue Alcide de Gasperi
L-2981 Luxembourg
Tél.: (+352) 42 39 39-1
chamcom@cc.lu
www.cc.lu

House of Entrepreneurship

14, rue Erasme
L-1468 Luxembourg
Tél.: (+352) 42 39 39-330
info@houseofentrepreneurship.lu
www.houseofentrepreneurship.lu

House of Startups

9, rue du Laboratoire
L-1911 Luxembourg
Tél. (+352) 28 81 00 01
info@host.lu
www.host.lu



Chambre de Commerce, Luxembourg-Kirchberg

Voter lors des scrutins luxembourgeois

Quelle que soit sa nationalité, un étranger a la possibilité de participer aux élections communales (élection des conseillers communaux), à condition d'être résident luxembourgeois depuis au moins 5 ans. La dernière année de résidence précédant immédiatement la demande d'inscription sur la liste électorale doit être ininterrompue. Les ressortissants de l'Union européenne ont en outre la possibilité de participer aux élections européennes (élection des euro-députés luxembourgeois).

Pour pouvoir voter, il faut s'inscrire sur les listes électorales avant le 87^{ème} jour précédant le scrutin. Par exemple, pour participer au scrutin européen du 26 mai 2019, il est possible de s'inscrire jusque fin février 2019. Cette démarche est à faire auprès de la commune de résidence (mais peut également être effectuée par voie électronique). Être inscrit sur les listes électorales au Luxembourg ne fait pas perdre le droit de vote dans la commune d'origine à l'étranger pour les élections locales. En revanche il n'est pas possible de voter pour les élections européennes dans plusieurs pays de l'Union.

En cas de déménagement à l'intérieur du Luxembourg, le transfert sur les listes électorales de la nouvelle commune se fait automatiquement. Une fois inscrit vous serez tenus de voter car le vote est obligatoire au Luxembourg (à moins de se faire rayer des listes électorales).

Devenir Luxembourgeois

La législation prévoit la possibilité de cumuler la nationalité luxembourgeoise avec une ou plusieurs autres nationalités. Il est donc possible d'acquérir la nationalité luxembourgeoise sans devoir renoncer à sa ou ses nationalités d'origine, à condition que la loi en vigueur dans le pays d'origine le permette.

Pour obtenir la nationalité luxembourgeoise par naturalisation il faut :

- Être majeur (18 ans révolus) au moment de la demande,
- Résider habituellement et légalement au Luxembourg depuis au moins 5 années. La dernière année de résidence précédant immédiatement la demande de naturalisation doit être ininterrompue,
- Avoir une connaissance de la langue luxembourgeoise, documentée par le certificat de réussite à l'examen d'évaluation de la langue luxembourgeoise. Le niveau à atteindre est B1 pour la compréhension orale et A2 pour l'expression orale (cadre européen commun de référence pour les langues),
- Suivre le cours « Vivre ensemble au Grand-Duché de Luxembourg » ou réussir l'examen portant sur les matières enseignées dans ce cours, à savoir les droits fondamentaux des citoyens, les institutions étatiques et communales ainsi que l'Histoire du Grand-Duché de Luxembourg et l'intégration européenne,
- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation à une peine criminelle ou à l'emprisonnement ferme d'une durée de douze mois ou plus ou à l'emprisonnement avec sursis d'une durée de vingt-quatre mois ou plus.

Pour en savoir plus

Toutes les informations relatives à la nationalité luxembourgeoise et à son acquisition sont disponibles sur :

www.guichet.public.lu/citoyens/fr/citoyennete/nationalite-luxembourgeoise

Infoline Nationalité

depuis le Luxembourg
8002 1000 (Appels gratuits)

depuis l'étranger
(+352) 247 88 588

E-mail :
nationalite@mj.public.lu

ÉDUCATION ET FORMATION AU LUXEMBOURG



Outre l'importance accordée à l'enseignement des langues dans son système éducatif, et l'existence de nombreuses écoles internationales sur son territoire, le Luxembourg présente la particularité d'une grande habitude d'intégration d'élèves étrangers et d'une grande ouverture sur les possibilités d'enseignements des pays voisins.



Au Grand-Duché de Luxembourg, la scolarité obligatoire comprend deux années d'éducation préscolaire, six années d'études primaires et trois années d'études secondaires (voir schéma page 24).

L'enseignement fondamental (préscolaire et primaire)

L'éducation préscolaire (d'Spillschoul), correspond au premier cycle (2 ans) de l'enseignement obligatoire. Il s'adresse aux enfants de 4 à 6 ans. La langue de l'enseignement préscolaire est le luxembourgeois. Pour inscrire un enfant dans une classe préscolaire il faut que celui-ci ait 4 ans révolus avant le 1^{er} septembre. La démarche d'inscription se fait auprès de la commune de résidence.

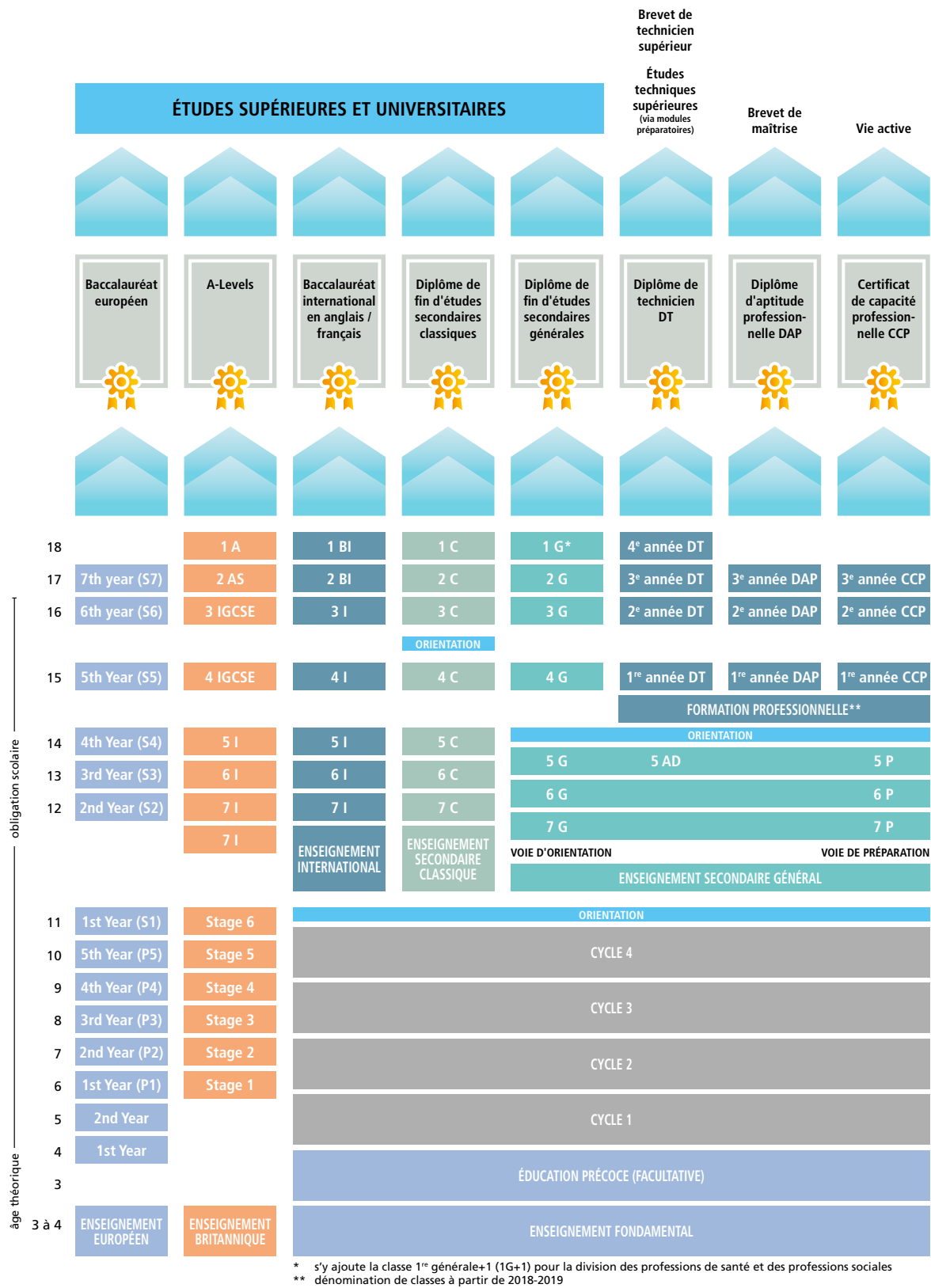
Toutes les communes proposent des groupes d'éducation précoce pour les enfants à partir de 3 ans. Ceux-ci font partie intégrante du cycle 1, sont facultatifs et mettent l'accent sur une approche ludique, adaptée à l'âge et aux besoins de chaque enfant.

Tout enfant âgé de 6 ans révolus avant le 1^{er} septembre doit suivre l'enseignement fondamental. L'apprentissage de l'allemand y est introduit dès la première année, ce qui veut dire que les élèves apprennent à lire et à écrire dans cette langue. Le français est intégré au programme l'année suivante mais la langue véhiculaire de l'enseignement fondamental est l'allemand.

Depuis la rentrée 2017-2018, le Lycée Michel Lucius (Luxembourg-Belair) offre des classes anglophones au niveau de l'enseignement fondamental. (www.lml.lu/int-english-classes-primary).

À côté de l'enseignement public, des alternatives pédagogiques sont proposées par certains établissements privés (voir liste page 26). Les parents peuvent y inscrire leur enfant moyennant le paiement de frais de scolarité.

En cas d'inscription dans un établissement privé, les parents sont tenus d'informer le collège échevinal de la commune de résidence, en remettant un certificat d'inscription destiné à prouver le respect de l'obligation scolaire.



VUE GÉNÉRALE DU SYSTÈME SCOLAIRE PUBLIC LUXEMBOURGEOIS

L'enseignement secondaire

L'enseignement secondaire se divise en deux catégories :

- l'enseignement secondaire classique (ESC), dont les études d'une durée de sept ans conduisent au diplôme de fin d'études secondaires classiques et préparent avant tout aux études universitaires ;
- l'enseignement secondaire général (ESG), qui comprend différents régimes de formation, d'une durée de 6 à 8 ans selon l'orientation choisie.

Parmi les lycées publics :

- deux établissements proposent un cursus en langue anglaise: le lycée Michel Lucius (Luxembourg- Limpertsberg) et l'Athénée de Luxembourg (Luxembourg-Merl);
- l'école internationale de Differdange & Esch-sur-Alzette propose une filière francophone, une filière germanophone et une filière anglophone ;
- trois lycées ouvrent des classes européennes à la rentrée 2018-2019: le Lënster lycée à Junglinster, le lycée Edward Steichen à Clervaux et le lycée de Mondorf-les-Bains;
- quatre lycées offrent des formations dans des domaines bien précis: l'École d'Hôtellerie et de Tourisme du Luxembourg, le Lycée technique agricole, le Lycée technique pour professions éducatives et sociales et le Lycée technique pour professions de santé.

À côté de l'enseignement secondaire classique et secondaire général, il existe la formation professionnelle initiale qui donne aux jeunes un enseignement général, théorique et pratique qui leur permet d'obtenir une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme officiel ou un certificat officiel.

Elle propose quelque 120 formations axées sur le monde professionnel. La formation professionnelle initiale est offerte aux cycles moyen et supérieur des lycées publics et privés.

Lycée classique Echternach



Le Luxembourg compte par ailleurs un nombre important de lycées privés, à caractère international ou proposant des pédagogies alternatives. Il est conseillé de visiter les sites internet des établissements pour connaître leurs projets éducatifs, les programmes enseignés ainsi que les modalités d'inscription et les frais de scolarité (voir liste page 26).

Écoles transfrontalières, internationales et privées

Légende : PRE = Préscolaire, PRI = Primaire, SEC= Secondaire

École Européenne (PRE, PRI, SEC)

23, bd. Konrad Adenauer
L-1115 Luxembourg
www.euroschool.lu

International School of Luxembourg (PRE, PRI, SEC)

36, bd. Pierre Dupong
L-1430 Luxembourg
www.islux.lu

École et Lycée français de Luxembourg, Vauban (PRE, PRI, SEC)

1-3, rue Albert Einstein
L-1488 Luxembourg
www.vauban.lu

Schengen-Lyzeum Perl (SEC)

Auf dem Sabel 2
66706 Perl
Allemagne
www.schengenlyzeum.eu

St George's International School (PRE, PRI, SEC)

11, rue des Peupliers
L-2328 Luxembourg
www.st-georges.lu

École privée Notre-Dame Sainte Sophie (PRE, PRI, SEC)

4, rue Marguerite de Busbach
L-1014 Luxembourg
www.saintesophie.lu

Waldorfschoul Lëtzebuerg (PRE, PRI, SEC)

45, rue de l'Avenir
L-1147 Luxembourg
www.waldorf.lu

École privée Grandjean (SEC)

7, rue Adolphe Fischer
L-1520 Luxembourg
www.epg.lu

École privée Fieldgen (SEC)

21 rue d'Anvers
L-1130 Luxembourg
www.epf.lu

École Maria Montessori (PRE, PRI)

192, rue des Romains
L-8041 Strassen
www.ecole-montessori.lu

École Charlemagne (PRE, PRI)

28, route de Diekirch
L-7220 Helmsange
www.ecole-charlemagne.org

Over the rainbow (PRE, PRI, SEC)

7, Val Sainte Croix
L-1371 Luxembourg
www.overtherainbow.lu

Écoles maternelle les Poussins (PRE)

12 et 29, bd. Baden Powell
L-1211 Luxembourg
www.poussins.lu

École maternelle Mini Collège (PRE)

75, rue des Maraîchers
L-2124 Luxembourg
www.poussins.lu

Scuola materna italiana (PRE)

19, bd. de la Pétrusse
L-2320 Luxembourg
www.scumatit.lu

Lycée Technique Privé Emile Metz (SEC)

50, rue de Beggen
L-1220 Luxembourg
www.ltpem.lu

École Privée Sainte-Anne (SEC)

108, Grand-rue
L-9051 Ettelbruck
www.sainte-anne.lu

École Privée Marie-Consolatrice (SEC)

101 rue de Luxembourg
L-4221 Esch-sur-Alzette
www.epmc.lu

Pour en savoir plus**Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse**

29, rue Aldringen
L-2926 Luxembourg
Tél. : (+352) 247 85 100
E-mail: info@men.lu
www.men.lu

*École européenne - Classe primaire*



Maison du savoir, Université du Luxembourg, Esch-sur-Alzette

L'enseignement supérieur

L'Université du Luxembourg

L'Université du Luxembourg a été créée en 2003. Elle se compose actuellement de trois facultés :

- Faculté des Sciences, de la Technologie et de la Communication : cette faculté propose actuellement 5 bachelors, 11 masters et 2 formations continues. Ses recherches portent sur l'informatique, l'ingénierie, les mathématiques, les sciences de la vie et sur la physique et l'étude des matériaux.
- Faculté de Droit, d'Économie et de Finance : cette faculté propose 11 masters, 3 bachelors, 3 formations continues, et 2 écoles doctorales. Ses programmes académiques sont principalement bilingues (Français/Anglais). Un certain nombre de programmes de masters sont enseignés entièrement en anglais. La faculté compte 3 unités de recherche : Research Unit in Law (RUL), Luxembourg School of Finance (LSF) et Centre for Research in Economics and Management (CREA) qui comprend le Luxembourg Centre for Logistics and Supply Chain Management (LCL).
- Faculté des Lettres, des Sciences Humaines, des Arts et des Sciences de l'Éducation : cette faculté propose 4 bachelors, 15 masters et une école doctorale. La Faculté couvre un large éventail d'expertise dans les domaines des sciences humaines, de la linguistique, des sciences cognitives, sociales et éducatives.

L'Université du Luxembourg est multilingue et est incontestablement l'une des plus internationales d'Europe : les étudiants fréquentant l'université sont originaires de 115 pays et les membres du personnel académique représentent 20 nationalités. L'Université du Luxembourg a noué des partenariats avec 78 universités à travers le monde ; chaque étudiant de Bachelor doit passer au moins un semestre à l'étranger. Enfin l'Université offre plusieurs formations de Bachelor et de Master transfrontalières ou tri-nationales.

La Chambre de Commerce est partenaire du développement de l'Université du Luxembourg. À ce titre, elle s'est financièrement engagée pour la création d'une filière en « Business Éducation » au niveau de la Faculté de Droit, d'Économie et de Finance.

Pour en savoir plus

Université du Luxembourg Rectorat et administration centrale

2, avenue de l'Université
L-4365 Esch-sur-Alzette
Tél. : (+352) 46 66 44 4020
www.uni.lu



Autres formations supérieures

Le Luxembourg propose actuellement 24 formations menant au **brevet de technicien supérieur** (BTS), accessibles en formation initiale, dans les domaines Commerce, Santé, Industrie, Arts appliqués, Artisanat et Service. La liste complète des programmes de formation BTS actuellement accrédités peut être consultée sur le site du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Plusieurs institutions d'enseignement supérieur privées accréditées par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche proposent des **bachelors ou masters** :

- Le Campus of Applied Science de Wiltz permet de suivre au Luxembourg les programmes de deux instituts étrangers : BBI-Luxembourg (Brussels Business Institute : www.bbi-edu.eu) propose des formations dans le domaine « international hospitality and tourism management » (bachelor et master accrédités) et UBI-Luxembourg (United Business Institutes : www.ubi.edu) dans le domaine « business studies » (bachelor accrédité),
- La LUNEX University of Health, Exercise and Sports (www.lunex-university.net), basée à Differdange, propose des programmes accrédités de bachelor et de master centrés sur le sport, la prévention et la physiothérapie,
- La Luxembourg School of Business (www.luxsb.lu) propose un MBA (Master of Business Administration) à temps partiel accrédité par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,
- L'ISEC (Institut supérieur de l'Économie : www.isec.lu) propose des formations accréditées de type bachelor et master pour professionnels (voir page 30),
- La Sacred Heart University (www.shu.lu) offre un programme MBA (Master of Business Administration) reconnu et des programmes menant à des Graduate Professional Certificates.

La liste des institutions et des programmes d'enseignement supérieur accrédités par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche peut être consultée sur : www.mesr.public.lu/enssup/Accreditations/170911_formations-superieures-accréditees-final.pdf.

Le Luxembourg propose, en outre, d'autres possibilités de formation supérieure :

- Une classe préparatoire aux Grandes Écoles de Commerce françaises, au lycée classique d'Echternach (cursus sur 2 ans).
- Des formations de niveau universitaire destinées à des étudiants américains, délivrées par la Miami University sur son campus de Differdange (www.units.miamioh.edu/luxembourg/)

Enfin, plusieurs universités de renommée internationale offrent de nombreuses possibilités de formations universitaires à proximité du Luxembourg comme, par exemple, l'Université Libre de Bruxelles, l'Université Catholique de Louvain, l'Université Robert Schuman à Strasbourg, l'Université Henri Poincaré à Nancy, l'Université de Trèves ou celle d'Heidelberg.

Pour en savoir plus

CEDIES, Centre de Documentation et d'Information sur l'Enseignement supérieur

18, montée de la Pétrusse
L-2327 Luxembourg
Tél.: (+352) 247 88 650
www.cedies.public.lu

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

www.mesr.public.lu

La formation tout au long de la vie – *Life long learning*

Les personnes désireuses de développer leurs compétences ont accès à une offre importante de formations continues qui s'inscrit dans la mise en œuvre d'une politique ambitieuse de « formation tout au long de la vie ». De nombreux acteurs proposent des solutions très variées: l'Université du Luxembourg, les chambres professionnelles (Chambre de Commerce, Chambre des Métiers, Chambre des Salariés), et de nombreux offreurs de formations privés. Au total, plus de 9000 formations professionnelles sont proposées au Luxembourg: formation certifiante ou diplômante, à plein temps ou compatible avec des horaires de travail, sous forme de séminaires ou de cours...

Pour trouver la formation la plus adaptée à ses besoins ou à son projet professionnel

Portail de l'Institut National pour le développement de la Formation Professionnelle Continue (INFPC).

www.lifelong-learning.lu

House of Training

Issue de la fusion des organismes de formation professionnelle continue respectifs de la Chambre de Commerce et de l'Association des Banques et Banquiers Luxembourg (ABBL), la House of Training forme aujourd'hui des milliers de personnes dans une très grande variété de domaines.

L'offre de formation de la House of Training est organisée en 4 grandes catégories :

- les formations pour le dirigeant d'entreprise/ l'entrepreneur
- les formations pour les activités de support
- les formations sectorielles
- les formations relatives au développement personnel

Institut Supérieur de l'Économie (ISEC)

La Chambre de Commerce et la Chambre des Métiers ont créé l'Institut Supérieur de l'Économie (ISEC) en vue de parachever l'écosystème de formation et en particulier l'offre de formation tertiaire au Luxembourg, d'assurer un niveau de compétences des salariés élevé, en phase avec les besoins des entreprises, et d'améliorer la compétitivité de celles-ci. L'ISEC propose des formations supérieures de type Bachelor et Master, qui s'adressent à des personnes actives, souhaitant évoluer au sein de l'entreprise. Les cours sont proposés en soirée et les weekends.



Centre de formation de la Chambre de Commerce, Luxembourg-Kirchberg

Pour en savoir plus**Chambre de Commerce**

7, rue Alcide de Gasperi
L-2981 Luxembourg
Formation professionnelle initiale (apprentissage)
Tél.: (+352) 42 3939 210
E-mail: formprof@cc.lu
www.winwin.lu

House of Training

Tél.: (+352) 46 50 16-1
E-mail: customer@houseoftraining.lu
www.houseoftraining.lu

Institut Supérieur de l'Économie (ISEC)

Tél.: (+352) 42 39 39 230
E-mail: info@isec.lu
www.isec.lu

Chambre des Métiers

2, Circuit de la Foire Internationale
L-1347 Luxembourg
Tél.: (+352) 42 67 67-1
E-mail: contact@cdm.lu
www.cdm.lu/formation-continue

Chambre des Salariés

Luxembourg Lifelong Learning Center
13, rue de Bragance
L-1255 Luxembourg
Tél.: (+352) 2749 4600
E-mail: formation@lllc.lu
www.lllc.lu

Formations aux langues

Le multilinguisme étant l'une des caractéristiques du Luxembourg, le pays offre de nombreuses possibilités pour parfaire ses connaissances linguistiques, à tous les niveaux et dispose de nombreuses écoles de langues. L'Institut National des Langues (INL) propose, notamment sous forme de cours du soir, l'apprentissage de huit langues: les trois langues officielles du pays (français, allemand et luxembourgeois), l'anglais, le chinois, l'italien, le portugais et l'espagnol.

En marge de l'INL, plusieurs écoles privées dispensent de nombreux cours portant sur un catalogue de langues toujours plus étendu.

Pour en savoir plus**Institut National des Langues (INL)**

21, boulevard de la Foire
L-1528 Luxembourg
Tél.: (+352) 26 44 30 1
E-mail: info@inll.lu
www.inll.lu

SANTÉ, MATERNITÉ ET PETITE ENFANCE



Clinique pédiatrique du Centre Hospitalier de Luxembourg, Luxembourg-Belair

Basé sur les valeurs de solidarité, d'accessibilité universelle et d'équité de traitement, le système de santé luxembourgeois se caractérise notamment par une couverture universelle de la population via une assurance maladie, le libre choix du prestataire par le patient et l'accès direct aux médecins spécialistes.

Une grande densité d'infrastructures médicales de qualité

Le territoire du Luxembourg compte :

- quatre centres hospitaliers qui comportent chacun une maternité,
- deux établissements spécialisés (l'Institut national de chirurgie cardiaque et de cardiologie interventionnelle (INCCI) et le Centre François Baclesse, centre national de radiothérapie) qui ont une renommée au-delà des frontières,
- un Centre National de Rééducation Fonctionnelle et de Réadaptation (Rehazenter),
- un centre hospitalier de réhabilitation psychiatrique,
- un centre de soins palliatifs,
- un établissement de cures thermales à Mondorf-les-Bains.

Le service d'urgence hospitalier est organisé de sorte qu'à tout moment un centre hospitalier est de garde dans chacune des régions Centre, Sud et Nord. La Clinique pédiatrique du CHL à Luxembourg-ville assure le service hospitalier d'urgence pour les enfants, au niveau national.

En vue d'assurer la continuité des soins en médecine générale, il existe dans chacune des régions précitées une maison médicale, dans laquelle un médecin-généraliste est accessible la nuit, les weekends et les jours fériés.

Dans les régions limitrophes, à proximité immédiate du Luxembourg, se trouvent plusieurs Centres hospitaliers universitaires.

Pour en savoir plus

Centre Hospitalier de Luxembourg

4, rue Ernest Barblé
L-1210 Luxembourg
Tél.: (+352) 44 11 11
www.chl.lu

Hôpital Kirchberg

9 rue Edward Steichen
L-2540 Luxembourg
Tél.: (+352) 24 68 1
www.hkb.lu

Centre Hospitalier Emile Mayrisch

Rue Emile Mayrisch
L-4240 Esch-sur-Alzette
Tél.: (+ 352) 57 11-1
www.chem.lu

Centre Hospitalier du Nord

120, avenue Salentyng
L-9080 Ettelbruck
Tél.: (+352) 81 66 1
www.chdn.lu



Le remboursement des soins médicaux et dentaires

Toute personne exerçant une activité salariée (en tant que salarié ou travailleur intérimaire) ou indépendante au Grand-Duché de Luxembourg doit obligatoirement être affiliée auprès du Centre commun de la sécurité sociale (CCSS), en tant qu'assuré à titre principal.

Pour les travailleurs salariés, c'est l'employeur qui s'occupe des démarches en vue de l'inscription auprès du CCSS. Les travailleurs indépendants doivent entreprendre eux-mêmes les démarches pour s'affilier.

Pour la prise en charge des soins médicaux par la Caisse nationale de santé (CNS) ou par une caisse du secteur public, l'assuré doit en principe avancer les frais et envoyer une demande de remboursement à la caisse compétente. La première demande de remboursement adressée à une caisse de maladie doit être accompagnée d'un relevé d'identité bancaire (RIB).

Les documents nécessaires pour une demande de remboursement sont :

- l'original du mémoire d'honoraires,
- la preuve du paiement. Est considérée comme preuve de paiement :
 - le cachet et la signature du médecin / du fournisseur
 - le cachet et la signature de l'institut financier
 - l'avis de débit bancaire (par exemple en cas de paiement par internet)
- le numéro de matricule à 13 chiffres de l'assuré.

Suivant la nature des prestations, les honoraires des médecins sont remboursés en partie ou en totalité. Certains actes médicaux ou paramédicaux ne sont pas pris en charge par la Caisse nationale de santé.

Les envois à la Caisse nationale de santé jouissent de la franchise postale au Grand-Duché de Luxembourg. Cela signifie qu'il n'est pas nécessaire de timbrer les envois.

Frais de médicaments : sur présentation au pharmacien de la carte de sécurité sociale et de l'ordonnance médicale, seule la partie non prise en charge par la caisse de maladie est facturée.

Selon leur catégorie, les médicaments prescrits et délivrés sont remboursés à 0, 40, 80 ou 100%.

Bon à savoir :

Traduction des termes médicaux

Dans le contexte multiculturel et multilingue du Luxembourg, le gouvernement a créé un site de traduction des termes médicaux, en 5 langues (luxembourgeois, français, anglais, allemand et portugais), en vue de faciliter la communication entre patients et acteurs du secteur médical:
<http://med.lod.lu/>

Pour en savoir plus

Liste complète des institutions de sécurité sociale

www.secu.lu

Centre commun de la sécurité sociale

Département Affiliation

125, route d'Esch

L-2975 Luxembourg

Heures d'ouverture: de 8h00 à 16h00, du lundi au vendredi

Tél.: (+352) 40 141-1

www.ccss.lu

Caisse nationale de santé (CNS)

125, route d'Esch

L-2980 Luxembourg

Heures d'ouverture: de 8h00 à 16h00, du lundi au vendredi

Tél.: 27 57-1

E-mail: cns@secu.lu

www.cns.lu

Liste des pharmacies de garde

www.pharmacie.lu

Maternité et petite enfance

Une **indemnité pécuniaire de maternité** est versée pendant la durée légale du congé de maternité, c'est-à-dire pendant huit semaines avant l'accouchement (congé prénatal) et douze semaines après l'accouchement (congé postnatal).

L'indemnité pécuniaire de maternité correspond au salaire brut imposable que l'assurée aurait gagné en cas de continuation du travail. Elle est prise en charge par la Caisse nationale de santé (CNS). La période de congé de maternité est assimilée à une période de travail effective et donne donc droit à des jours de congé.

Le **congé parental** a été réformé en 2016 pour permettre aux parents de pouvoir encore mieux concilier vie professionnelle et vie familiale. Tout parent ayant une affiliation de Sécurité Sociale au Luxembourg et qui remplit les conditions d'octroi, a droit à un congé parental, dont il peut choisir les modalités parmi celles proposées, en fonction du nombre d'heures indiqué sur son contrat de travail au moment de sa demande auprès de son employeur. L'un des parents doit prendre son congé tout de suite après le congé maternité ou d'accueil (en cas d'adoption). L'autre parent peut prendre son congé en même temps que son partenaire ou plus tard, mais ce congé doit débiter avant les 6 ans révolus de l'enfant. En cas d'adoption le délai est porté à 12 ans.

Chaque famille résidant au Luxembourg et ayant un ou des enfants de moins de 12 ans ou n'ayant pas quitté l'enseignement fondamental, a le droit de bénéficier des **Chèques Service Accueil** (CSA), prestation en nature qui accorde aux parents des tarifs réduits pour des prestations d'éducation et d'accueil. Le montant du CSA et le montant de la participation financière des parents sont calculés au cas par cas en tenant compte du revenu, du nombre d'enfants du ménage bénéficiant des allocations familiales et du nombre d'heures pendant lesquelles l'enfant est accueilli.

Différentes structures (crèches, foyers de jour, garderies, assistance parentale ou maisons relais) proposent des modèles de **garde d'enfants**. Ces différentes structures sont soumises à un agrément sur base de critères d'honorabilité, de qualification du personnel et d'infrastructure, décerné par le Ministère de la Famille. Sauf exception, les inscriptions se font directement auprès des établissements.

Depuis 2013, le Luxembourg dispose d'un cadre légal pour **l'accueil d'un jeune au pair** dans les familles. Le Service National de la Jeunesse a par ailleurs rassemblé des informations et témoignages dans un guide pratique qui explique le dispositif (conditions et démarches) et permet de le planifier et de le mettre en œuvre. La brochure peut être téléchargée ou commandée sur www.accueil-aupair.lu.

*Le Rehacenter (Luxembourg-Kirchberg)
est un établissement dédié à la rééducation
fonctionnelle*



Pour en savoir plus**Caisse pour l'avenir
des Enfants
(Zukunftskeess)**

Informations sur le congé parental et/ou les différentes allocations existantes pour aider les familles (allocation de naissance, allocation pour l'avenir des enfants, allocation spéciale supplémentaire, allocation de rentrée scolaire)

34, av. de la Porte Neuve
L-2227 Luxembourg
Tél.: (+352) 47 71 53 1
www.cae.public.lu

**Informations sur le Chèque Service Accueil (CSA)
Helpdesk du CSA:**

8002 1112

Liste des structures de garde d'enfants:

www.accueilenfant.lu

Tout savoir sur les services de pédiatrie au Luxembourg:

www.pediatrie.lu

Les éditions {9} éditent deux guides gratuits, disponibles en français et en anglais:

- Être enceinte et accoucher au Grand-Duché de Luxembourg
- Mes premières années avec bébé au Grand-Duché de Luxembourg

Liste des lieux qui distribuent ces guides:

www.quoise9.lu/les-guides/



ART DE VIVRE



Philharmonie, Luxembourg-Kirchberg

Le Luxembourg a une longue histoire, se situe au cœur de l'Europe et présente bien des atouts économiques. Ces éléments ont une influence très positive sur le tourisme, la culture et les loisirs. Au Luxembourg, la richesse et la variété de l'offre culturelle sont telles qu'il serait possible de sortir chaque jour de l'année.



Luxembourg-ville

La Ville de Luxembourg est le centre politique et culturel du Luxembourg. Elle compte 116 300 habitants (au 31/12/2017), dont 69 % sont d'origine étrangère. La capitale surprend par le contraste entre la vieille ville, où se côtoient fortifications millénaires, ruelles tortueuses et maisons pittoresques et la ville haute, véritable centre cosmopolite perché sur un plateau rocheux. La vieille ville et ses fortifications ont été inscrites au patrimoine mondial de l'Unesco en 1994. Les casemates creusées dans le roc, sur 23 km, représentent la toute première attraction touristique de la ville et du pays.

Les musées sont particulièrement nombreux dans la Ville de Luxembourg. Ils offrent une grande variété de collections permanentes et d'expositions temporaires :

- Le Musée National d'Histoire et d'Art regroupe des collections archéologiques, artistiques ainsi que des collections d'arts décoratifs et populaires,
- Le Musée National d'Histoire Naturelle emmène les visiteurs à la découverte des sciences et de l'histoire naturelle,
- Le Lëtzebuerg City Museum présente l'histoire de la Ville de Luxembourg à travers des objets originaux ainsi que des reconstitutions topographiques animées par un dispositif multimédia interactif,
- Le Casino Luxembourg-Forum d'art contemporain est dédié à l'art contemporain,
- Le Mudam - Musée d'Art Moderne Grand-Duc Jean se consacre à l'art actuel,
- Le Musée Dräi Eechelen met en scène l'histoire de la forteresse de Luxembourg et du pays,
- La Villa Vauban est un musée de beaux-arts qui regroupe des collections d'art ancien et contemporain.

Plusieurs événements annuels majeurs mettent en exergue les collections permanentes et les expositions temporaires des musées et institutions culturelles :

- Luxembourg Museum Days (mai) est un weekend portes-ouvertes qui offre un accès gratuit à tous les musées,
- Private Art Kirchberg (septembre) : tous les deux ans (années paires), les collections d'art des entreprises et institutions situées au Kirchberg ouvrent leurs portes au public,
- La Nuit des Musées (octobre) : tous les musées proposent un programme original, en faisant appel à des artistes, invités à présenter des spectacles ou des créations inédites.

Pour en savoir plus

Luxembourg for Tourism

Tél. : +352 42 82 82 1

E-mail: info@visitluxembourg.com

www.visitluxembourg.com

Luxembourg City Tourist Office

30, place Guillaume II

L-1648 Luxembourg

Tél. : (+352) 22 28 09

E-mail: touristinfo@lcto.lu

www.luxembourg-city.com



Mudam - Musée d'Art Moderne Grand-Duc Jean, conçu par l'architecte sino-américain Ieoh Ming Pei

Principaux musées de la Ville de Luxembourg

Musée National d'Histoire et d'Art

Marché-aux-Poissons
L-2345 Luxembourg
www.mnha.lu

Musée National d'Histoire Naturelle

25, rue Münster
L-2160 Luxembourg
www.mnhn.lu

Lëtzebuerg City Museum

14, rue St-Esprit
L-2090 Luxembourg
www.citymuseum.lu

Casino Luxembourg - Forum d'art contemporain

41, rue Notre-Dame
L-2013 Luxembourg
www.casino-luxembourg.lu

Mudam - Musée d'Art Moderne Grand-Duc Jean

3, Park Dräi Eechelen
L-1499 Luxembourg-Kirchberg
www.mudam.lu

Musée Dräi Eechelen

5, Park Dräi Eechelen
L-1499 Luxembourg-Kirchberg
www.m3e.public.lu

Villa Vauban - Musée d'Art de la Ville de Luxembourg

18, avenue Émile Reuter
L-2090 Luxembourg
www.villavauban.lu

Retrouvez tous les musées du Grand-Duché de Luxembourg dans la rubrique « Que faire » du site www.visitluxembourg.com



Villa Vauban, Musée d'Art de la Ville de Luxembourg

Théâtre, musique et cinéma

De manière générale, la **production théâtrale** luxembourgeoise se caractérise par une grande diversité de styles, de spectacles et de langues. Située à la rencontre des espaces culturels germaniques et latins, la scène luxembourgeoise réalise une synthèse de multiples influences artistiques. Les coproductions internationales sont nombreuses, de même que les collaborations entre comédiens de plusieurs nationalités ou entre metteurs en scène locaux et étrangers. Cet important brassage culturel contribue au développement continu de la scène luxembourgeoise. Une part importante de la production théâtrale est consacrée à la création contemporaine.

Dans le domaine de la **musique**, la Philharmonie Luxembourg a ouvert ses portes en juillet 2005 sur le plateau de Kirchberg. Cette salle de concert, conçue par Christian de Portzamparc, peut accueillir 1.500 personnes. C'est un lieu conçu pour les concerts de musiques classique et contemporaine, mais aussi de jazz, chansons et musiques du monde. En 2005 a également été inaugurée la Rockhal, salle de concert de 6500 places située à Belval. La Rockhal est un espace dédié aux musiques actuelles (pop, rock, jazz, électro, hip-hop...). En plus de deux salles de concert entièrement modulables, la Rockhal, propose un centre de ressources pour musiciens : médiathèque, salles de répétition et studio d'enregistrement.

Le Luxembourg a sa propre industrie de **production audiovisuelle**. Celle-ci s'est fortement développée. Des dizaines de projets (longs métrages, courts métrages et documentaires) sont produits ou coproduits au Luxembourg chaque année. Il existe au Luxembourg 35 sociétés de production, 5 studios d'animation, 2 studios de production et 15 sociétés de post-production. Le secteur emploie environ 700 personnes. Le succès des productions luxembourgeoises dépasse largement les frontières du pays. En 2014, le film « Mr. Hublot » de Laurent Witz a remporté l'Oscar du meilleur court métrage d'animation.

Le Luxembourg dispose de 14 salles de cinémas qui totalisent 34 écrans. Les spectateurs ont le choix entre des salles traditionnelles et deux grands complexes cinématographiques situés respectivement à Luxembourg-Kirchberg et à Esch-Belval.

À la différence de pays comme la France ou l'Allemagne, où la plupart des films sont projetés en version doublée, la quasi-totalité des films au Luxembourg (mis à part les films destinés aux enfants) est diffusée en version originale sous-titrée. Cette culture de la version originale au cinéma reflète le plurilinguisme qui prévaut au Grand-Duché.

Fondée en 1988, la Cinémathèque de Luxembourg, l'un des plus importants fonds d'archives cinématographiques d'Europe, conserve plus de 14.000 copies de films de tous genres.

Principaux lieux de culture au Luxembourg

Théâtre

Grand Théâtre de la Ville de Luxembourg

1, Rond-point Schuman
L-2525 Luxembourg

Théâtre des Capucins

9, place du Théâtre
L-2613 Luxembourg
www.theatres.lu

Théâtre du Centaure

Am Dierfgen
4, Grand-Rue
L-1660 Luxembourg
www.theatrecentaure.lu

Théâtre National du Luxembourg

194, route de Longwy
L-1940 Luxembourg
www.tnl.lu

Théâtre Ouvert Luxembourg (TOL)

143, route de Thionville
L-2611 Luxembourg
www.tol.lu

Théâtre de la Ville d'Esch

122, rue de l'Alzette
L-4010 Esch-sur-Alzette
www.theatre.esch.lu

Musique

Philharmonie Luxembourg

1, place de l'Europe
L-1499 Luxembourg
www.philharmonie.lu

ROCKHAL - Établissement public Centre de Musiques Amplifiées

5 avenue du Rock'n Roll
L-4361 Esch-sur-Alzette
www.rockhal.lu

Den Atelier

54 rue de Hollerich
L-1013 Luxembourg
www.atelier.lu

Conservatoire de musique de la ville de Luxembourg

33 rue Charles Martel
L-2134 Luxembourg
Tél. : (+352) 47 96-55 55
www.conservatoire.lu

Cinéma et audio-visuel

Cinémathèque de la Ville de Luxembourg

17, place du Théâtre
L-2613 Luxembourg
www.vdl.lu/visiter/art-et-culture/cinema

Centre National de l'Audiovisuel

1, rue du Centenaire
L-3475 Dudelange
www.cna.public.lu

Centres culturels

Neimënster

28, rue Münster
L-2160 Luxembourg
www.neimenster.lu

Rotondes

Rue de la Rotonde
L-2448 Luxembourg
www.rotondes.lu

Kulturfabrik

116, route de Luxembourg
L-4221 Esch sur Alzette
www.kulturfabrik.lu



Grand Théâtre de la Ville de Luxembourg

Le charme du tourisme au Luxembourg

Malgré sa taille restreinte, le territoire luxembourgeois offre une grande diversité de paysages et d'attractions touristiques.

La capitale luxembourgeoise propose des découvertes inattendues et une multitude d'attractions historiques, culturelles et naturelles, parmi lesquelles la forteresse classée patrimoine mondial par l'UNESCO ou l'architecture et l'art contemporain du plateau du Kirchberg. Cette capitale européenne est cultivée et cosmopolite, tout en offrant le charme d'une ville à taille humaine et facile à vivre.

La vallée de la Moselle occupe la partie orientale du Grand-Duché de Luxembourg, la rivière constituant une frontière naturelle avec l'Allemagne. C'est une région pleine de charme, aux villages typiques et aux coteaux viticoles très ensoleillés.

L'unique station thermale du Luxembourg se trouve à **Mondorf-les-Bains**, dont la source riche en sels minéraux, alimente plusieurs bassins d'eau thermale à 36° C ainsi que des saunas, hammams et jacuzzis.

Dans un écrin de verdure au nord-est du pays se trouve **la région Mullerthal**, surnommée « la Petite Suisse Luxembourgeoise » et reconnue parc naturel national en 2016. Cette région aux formations rocheuses impressionnantes et aux cascades bouillonnantes est parcourue par le Mullerthal Trail (circuit de randonnée long de 112 km) labellisé « *Leading Quality Trails- Best of Europe* »

L'Éislek, ou **Ardennes luxembourgeoises**, est une région de moyenne montagne, riche en lacs, parcs naturels, et châteaux historiques.

La région Gutland, à l'ouest de la capitale, invite à des excursions contemplatives à travers les villages pittoresques et la Vallée des Sept Châteaux.

Enfin, **le sud du pays** est plutôt terre de tourisme industriel avec notamment le site de Belval, où il est possible de visiter un haut fourneau sidérurgique. La région dispose aussi d'attractions s'adressant aux familles, comme le « Parc Merveilleux », le « Train 1900 » ou encore le Musée et les galeries souterraines des anciennes mines de fer.



Parc du château d'Ansembourg

Les châteaux

Les châteaux ainsi que les vestiges de la forteresse de Luxembourg comptent parmi les principaux sites touristiques du Grand-Duché. Sur les 109 châteaux recensés au Moyen-Âge, plus de 70 sont encore visibles aujourd'hui. Les châteaux les plus impressionnants par leur taille ou leur degré de restauration sont Vianden, Beaufort, Bourscheid, Clervaux (qui abrite la prestigieuse exposition photographique « The Family of Man » d'Edward Steichen, inscrite au Registre Mémoire du Monde de l'Unesco), et Larochette. Les ruines les plus intéressantes se trouvent à Dudelange, Esch-sur-Sûre, Hesperange, Koerich, Pettingen/Mersch et Useldange.

Les vignobles

Les vignobles de la vallée de la Moselle (1237 hectares), sont parmi les plus septentrionaux d'Europe. Protégée du vent, la région bénéficie d'un climat relativement doux. Elle s'étend sur une quarantaine de kilomètres, de Schengen à Wasserbillig. La « Route des Vins », le long de la très belle vallée de la Moselle, permet au visiteur de découvrir une tradition viticole vieille de plus de 2000 ans ! Elle permet de faire le tour des petits villages et de leurs nombreuses caves, très réputées pour leurs vins et crémants.

Les forêts, parcs naturels et jardins

Le Grand-Duché de Luxembourg, surnommé quelquefois « cœur vert » de l'Europe, est un incroyable écrin naturel sillonné de pistes cyclables et de sentiers de randonnées. La région des Ardennes luxembourgeoises compte deux parcs naturels : celui de la Haute-Sûre et celui de l'Our.

Dans la capitale un quart du territoire est constitué d'espaces verts, jardins et parcs publics.



Vignobles des bords de Moselle



Région du Mullerthal, Petite Suisse luxembourgeoise

Pour en savoir plus**Luxembourg for Tourism**

Tél.: (+352) 42 82 82-1

E-mail: info@visitluxembourg.com[www.visitluxembourg.com/où aller](http://www.visitluxembourg.com/où%20aller)**Les lacs et rivières**

Les lacs du Luxembourg sont de véritables centres de loisirs, qui accueillent les visiteurs tout au long de l'année. Baignade, sports nautiques, pêche et pédalos ne sont que quelques-unes des activités proposées autour du Lac de la Haute-Sûre, du Lac d'Echternach, des étangs de Remerschen, et des lacs de Weiswampach.

La Moselle quant à elle offre de nombreuses possibilités de croisières fluviales.

L'architecture

L'architecture fait du Luxembourg une galerie d'art à ciel ouvert. Les plus grands noms de la scène mondiale côtoient une scène nationale engagée et très expressive. 14 routes de l'architecture contemporaine sillonnent le pays et présentent près de 300 projets. www.architectour.lu



Auberge de jeunesse, Schengen-Remerschen



*Marche nordique dans la région
du Mullerthal*

Le sport

Le Luxembourg offre à ses habitants une multitude de possibilités d'activités sportives, que ce soit en plein air ou dans l'une de ses nombreuses infrastructures. Rares sont les sports qui n'existent pas au Luxembourg. Du côté des sports extrêmes, on peut citer le pilotage, l'ULM, le parapente, le parachutisme, le karting, le vol en montgolfière ou les parcs d'escalades. Plus classiquement, en hiver, on peut opter pour le patinage sur glace, ou encore pour le ski de fond, qui se pratique dans les Ardennes. En été, place aux sports d'eau. Plusieurs rivières se prêtent au canoë ou au kayak. Certaines bases nautiques proposent des cours de ski nautique, ou encore l'initiation au wakeboarding. Étonnant, mais vrai, il est possible de pratiquer la plongée dans le lac de la Haute Sûre. Les amateurs de pêche quant à eux, trouveront plusieurs lacs et tronçons de rivière spécialement dédiés à la pêche à la ligne. Le Luxembourg dispose en outre de près de 40 piscines, dont la plupart sont ouvertes toute l'année.

Le pays propose pas moins de 6 terrains de golf, dont certains avec parcours pour amateurs et location de matériel.

Avec ses 23 pistes cyclables parfaitement balisées, aménagées sur le tracé d'anciennes lignes de chemin de fer ou suivant des routes calmes à l'écart des axes routiers, le pays présente un terrain de jeu idéal pour cyclistes amateurs et professionnels. Actuellement plus de 600 km de pistes sont praticables et seront élargies à plus de 900 km dans les années à venir. 700 km de parcours VTT attendent les férus de cette discipline.

La Ville de Luxembourg quant à elle propose tout au long de l'année, un programme de plus de 160 cours de sport et de remise en forme, destinés aux jeunes, aux adultes ou aux aînés, appelé « Sports pour tous ».

Pour en savoir plus

Le portail du sport au Luxembourg :
www.sport.public.lu

Le site du Service des Sports de la Ville de Luxembourg :
www.vdl.lu/visiter/loisirs-et-sports

La gastronomie luxembourgeoise

La cuisine luxembourgeoise reflète à la fois les cultures française et allemande en combinant, comme le disent les Luxembourgeois, « la qualité française et la quantité allemande ». Les restaurants établis au Luxembourg proposent des plats venant de toute l'Europe et du monde entier.

Le nombre de restaurants étoilés au Guide Michelin ou récompensés par Gault et Millau est le plus dense au monde compte tenu de la taille du pays et du nombre d'habitants.

Les restaurants étoilés du Luxembourg (source : guide Michelin édition 2018)

Clairefontaine

9, place Clairefontaine
L-1341 Luxembourg
Tél. : (+352) 46 22 11
www.restaurantclairefontaine.lu

Léa Linster

17, route de Luxembourg
L-5752 Frisange
Tél. : (+352) 23 66 84 11
www.lealinster.lu

La Cristallerie

18, place d'Armes
L-1136 Luxembourg
Tél. : (+352) 27 47 37
www.hotel-leplacedarmes.com

Ma langue sourit

1, rue de Remich
L-5331 Moutfort
Tél. : (+352) 26 35 20 31
www.mls.lu

Mosconi

13, rue Munster
L-2160 Luxembourg
Tél. : (+352) 54 69 94
www.mosconi.lu

Le Patin d'Or

40, route de Bettembourg,
L-1899 Kockelscheuer
Tél. : (+352) 22 64 99
www.patin-dor.lu

Toit pour toi

2, rue du Neuf-Septembre
L-4996 Schouweiler
Tél. : (+352) 26 37 02 32
www.toitpourtoi.lu

La Gaichel

5, route de Mersch
L-8469 Eischen
Tél. : (+352) 39 01 29
www.lagaichel.lu

La Distillerie

Château de Bourlingster
8, rue du château
L-6162 Bourlingster
Tél. : (+352) 78 78 78 1
www.bourlingster.lu

Favaro

19, rue des Remparts,
L-4303 Esch-sur-Alzette
Tél. : (+352) 54 27 23 1
www.favaro-restaurant.lu

Guillou Campagne

17, rue de la Résistance
L-4996 Schouweiler
Tél. : (+352) 37 00 08
www.guilloucampagne.lu

Fani Ristorante

51, Grand-Rue
L-3394 Roeser
Tél. : (+352) 26 65 06 60
www.ristorantefani.lu

Pour en savoir plus

Plus de 1000 adresses de restaurants sont disponibles sur le site : www.explorator.lu



Panorama sur la ville de Luxembourg depuis le bar de l'hôtel Sofitel Grand-Ducal

Associations qui offrent des services aux expatriés

De nombreuses associations proposent des activités sociales et culturelles aux expatriés (liste non exhaustive):

Association des flamands du Luxembourg

www.vlaamseclub.lu

Nederlands Vereniging Luxemburg

www.nvl.lu

Union Royale Belge Luxembourg

www.urb-bkv.lu

Deutscher Verein au Luxembourg

www.deutscher-verein-luxembourg.eu

British Ladies Club

www.blc.lu

Irish Club of Luxembourg

www.irishclub.lu

American Women's Club of Luxembourg

www.awcluxembourg.com

Japanese Ladies' Association of Luxembourg

www.jlaluxembourg.org

Nordic Women's Club

www.nwc.lu

The Network, Connecting women in Luxembourg

www.thenetwork.lu

Luxembourg Accueil

24, montée du Grund
L-1645 Luxembourg
Tél. : (+352) 24 17 17
E-mail : lai@pt.lu
www.luxembourgaccueil.com

Pour en savoir plus

Le guide pratique du nouveau résident au Luxembourg :

www.justarrived.lu

Le Club des ambassadeurs Just arrived

Des personnes, elles-mêmes expatriées, partagent leur expérience et aident les nouveaux arrivants
www.jaaclub.org

Les pages Luxembourg du site dédié à l'expatriation :

www.expats.com/fr/destination/europe/luxembourg/

Le site qui recense toutes les idées de sorties et activités au Luxembourg :

www.supermiro.com



Vieille ville de Luxembourg et quartier européen en arrière plan

Ambassades étrangères présentes au Grand-Duché de Luxembourg

ALLEMAGNE

20-22, avenue Emile Reuter
L-2420 Luxembourg
Tél.: (+352) 45 34 45 1
Info@luxe.diplo.de

AUTRICHE

3, rue des Bains
L-1212 Luxembourg
Tél.: (+352) 47 11 88 1
luxembourg-ob@bmeia.gv.at

BELGIQUE

4, rue des Girondins
L-1626 Luxembourg
Tél.: (+352) 44 27 46 1
luxembourg@diplobel.fed.be

CAP VERT

9b, boulevard du Prince Henri
L-1724 Luxembourg
Tél.: (+352) 26 48 09 48
Ambcvlux@pt.lu

CHINE

2, rue van der Meulen
L-2152 Luxembourg
Tél.: (+352) 43 69 91 1
chinaemb_lu@mfa.gov.cn

ESPAGNE

4, bd Emmanuel Servais
L-2535 Luxembourg
Tél.: (+352) 46 02 55
Emb.luxemburgo@maec.es

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

22, bd Emmanuel Servais
L-2535 Luxembourg
Tél.: (+352) 46 01 23 23

FRANCE

8b, bd Joseph II
L-1840 Luxembourg
Tél.: (+352) 45 72 71 1
cad.luxembourg-amba@diplomatie.gouv.fr

GRÈCE

27, rue Marie-Adélaïde
L-2128 Luxembourg
Tél.: (+352) 44 51 93-1
gremlux@mfa.gr

IRLANDE

28, route d'Arlon
L-1140 Luxembourg
Tél.: (+352) 45 06 10-1
luxembourg@dfa.ie

ITALIE

5-7, rue Marie Adélaïde
L-2128 Luxembourg
Tél.: (+352) 44 36 44 1
ambasciata.lussemburgo@esteri.it

JAPON

62, avenue de la Faïencerie
L-1510 Luxembourg
Tél.: (+352) 46 41 51 1
embjapan@lx.mofa.go.jp

PAYS-BAS

6, rue Sainte Zithe
L-2763 Luxembourg
Tél.: (+352) 22 75 70 20
lux@minbuza.nl

POLOGNE

24, rue Guillaume Schneider
L-2522 Luxembourg
Tél.: (+352) 26 00 32
Lukseburg.amb.sekretariat@msz.gov.pl

PORTUGAL

282, route de Longwy
L-1940 Luxembourg
Tél.: (+352) 46 61 90 1
luxemburgo@mne.pt

ROUMANIE

2, rue de Pulvermühl
L-2356 Luxembourg
Tél.: (+352) 45 51 51
luxemburg@mae.ro

ROYAUME-UNI

5, bd Joseph II
L-1840 Luxembourg
Tél.: (+352) 22 98 64-1
britemb@internet.lu

RUSSIE

Château de Beggen
L-1719 Luxembourg
Tél.: (+352) 42 23 33
ambruslu@pt.lu

SUISSE

Forum Royal
25A, bd Royal
L-2449 Luxembourg
Tél.: (+352) 22 74 74 1
lux.vertretung@eda.admin.ch

TCHÉQUIE

2, rond-point Robert Schuman
L-2525 Luxembourg
Tél.: (+352) 26 47 78 11
Luxembourg@embassy.mzv.cz

TURQUIE

49, rue Siggy vu Lëtzebuerg
L-1933 Luxembourg
Tél.: (+352) 44 32 81
ambassade.luxembourg@mfa.gov.tr

Le Luxembourg en bref

L'organisation politique du Luxembourg

| | |
|----------------------------|--|
| Dénomination officielle | Grand-Duché de Luxembourg |
| Langues officielles | Luxembourgeois («Lëtze-buergesch»), Français et Allemand |
| Forme de gouvernement | Monarchie constitutionnelle sous le régime de la démocratie parlementaire |
| Chef d'État | S.A.R. le Grand-Duc Henri |
| Chef du gouvernement | Xavier Bettel, Premier ministre, ministre d'État |
| Capitale | Luxembourg-Ville |
| Nombre de communes | 102 |
| Communes les plus peuplées | Luxembourg (114.300 habitants), Esch-sur-Alzette (34.400 habitants), Differdange (25.400 habitants), Dudelange (20.500 habitants) (2018, source: STATEC) |

Le territoire

| | |
|----------------------|--|
| Superficie | 2.586 km ² |
| Surface bâtie | 9,8 % (2016, STATEC) |
| Dimensions maximales | 82 km du Nord au Sud et 57 km d'Ouest en Est |
| Altitude maximale | 560 m (Wilwerdange) |
| Altitude minimale | 130 m (Wasserbillig) |
| Régions naturelles | au Nord: l'Oesling («Éislek», 32 % de la superficie du territoire), au Sud: le Bon Pays («Gutland», 68 % de la superficie du territoire) |

Pour en savoir plus

Portail des statistiques du Luxembourg:

www.statistiques.public.lu

Annuaire des sites Internet publics luxembourgeois:

www.etat.lu

Portail de l'actualité gouvernementale:

www.gouvernement.lu

La population

| | |
|---------------------------------|---|
| Population totale | 602.005 (1 ^{er} janvier 2018, source: STATEC) |
| | Dont: |
| | • Luxembourgeois: 309.200 (52,34 %) |
| | • étrangers: 281.500 (47,66 %) |
| | o Portugais: 96.800 (16,4 %) |
| | o Français: 44.300 (7,5 %) |
| | o Italiens: 21.300 (3,6 %) |
| | o Belges: 20.000 (3,4 %) |
| | o Allemands: 13.100 (2,2 %) |
| Densité | 228,4 habitants/km ² (2017, source: STATEC) |
| Espérance de vie à la naissance | 79,9 ans pour les hommes, 84,4 ans pour les femmes (2018, source: STATEC) |

Économie et emploi

| | |
|--|--|
| Unité monétaire | Euro |
| Produit intérieur brut (PIB) | 53.005 millions d'euros (2016, source STATEC) |
| PIB par habitant | 92.900 euros, (2017, source: STATEC) |
| Emploi intérieur | 418.400 personnes (2017, source: STATEC) |
| Frontaliers travaillant au Grand-Duché | 189.900 (2017, source: STATEC) |
| Taux de chômage | 5,8 % (novembre 2017) |
| Nombre de banques | 139 (31 décembre 2017 source: CSSF) |
| Nombre d'entreprises | 35.900 (2014, source STATEC). dont: • Services: 31.420 • Construction: 3523 • Industrie: 957 |

Impressum

Brochure éditée par la Chambre de Commerce du Luxembourg
Communication et médias
merkur@cc.lu

Impression: Imprimerie Centrale

Conception: rose de claire, design

Remerciements pour leur relecture à: Luxembourg for Tourism, Caisse Nationale de santé, ministère d'État, ministère des Affaires étrangères, ministère de la Justice, ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ministère du Développement durable et des Infrastructures, ministère de la Santé, ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région, ministère de la Sécurité Sociale.

Crédits photographiques:

Couverture: Christophe Mendes

Page 2: Fabrizio Maltese/ONT

Pages 4, 8, 13, 14, 19, 20, 32 et 37: Pierre Guersing/CC

Page 5: Charles Caratini/Agence Blitz

Page 9: Luxcongres/ONT

Page 11: Robert Theisen/ONT

Page 12: boshua Bohumil Kostohryz (architecte: steinmetzdemeyer)

Page 16: Fonds Kirchberg

Page 17: Patty Neu

Page 22: Saint George's International School, asbl

page 25 : Nivelarte

Page 26: École Européenne

Page 27: Jens Willebrand

Page 28: Fonds Belval

Page 30: Laurent Antonelli/Agence Blitz

Page 38: Sébastien Grebille/ONT

Page 40: Christian Aschman/ONT

Pages 41 et 43: ONT

Page 44: Grand-chateau d'Ansembourg LH Europe/ONT

Page 45: r.herber/Vinsmoselle/ONT et Heidi Diehl/ONT

Page 46: CAJL/ONT

Page 47: ORTMPSL/BoWTh. Bichler/ONT et

Page 48: Thomas Stankiewicz/ONT

Page 49: Foto acpress(e)/ONT

Cette brochure peut être commandée via le site
www.cc.lu/services/publications

Pour les commandes multiples, veuillez écrire à merkur@cc.lu

Index thématique

| | |
|-------------------------------|-------------------|
| A | |
| Ambassades | 50 |
| Associations expatriés | 49 |
| Autorisation Travail | 15 |
| C | |
| Condition d'entrée et séjour | 13-14 |
| Création d'entreprise | 19-20 |
| E | |
| Économie | 7-8-51 |
| Élections | 21 |
| Emploi | 19-51 |
| Enseignement | 23-24-25-26-27-28 |
| F | |
| Fiscalité | 10-11 |
| Formation pour adultes | 29-30-31 |
| G | |
| Gastronomie | 48 |
| I | |
| Immatriculation d'un véhicule | 18 |
| L | |
| Logement | 16-17 |
| Luxembourg en bref | 51 |
| M | |
| Maternité | 35-36-37 |
| Musées | 39-40-41 |
| N | |
| Nationalité | 5-21-51 |
| P | |
| Politique | 9-51 |
| R | |
| Remboursement soins médicaux | 34 |
| S | |
| Santé | 32-33-34 |
| Situation géographique | 3-6-51 |
| Sport | 47 |
| T | |
| Théâtre, musique, cinéma | 42-43 |
| Tourisme | 44-45-46 |

Chambre de Commerce
7 rue Alcide de Gasperi
L-1615 Luxembourg
Tél: (+352) 42 39 39 -1
E-mail : chamcom@cc.lu
www.cc.lu

Juin 2018

